

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_01

OBJET : Décision modificative sur le budget principal de l'exercice 2024.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M157,

Vu le budget primitif de la Communauté de Communes de la Vallée Verte pour l'année 2024,

Monsieur le Vice-président en charge des finances propose au Conseil Communautaire d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget principal de la Communauté de Communes de la Vallée Verte de l'exercice 2024 :

Section de fonctionnement – Dépenses : - 7 000 €

-Chapitre 011 :

Article 617 – Etudes et recherches : - 4 000 €

Article 62268 – Autres honoraires, conseils... : - 3 000 €

Section de fonctionnement – Dépenses : + 7 000 €

-Chapitre 65 :

Article 657381 – Subventions de fonctionnement aux autres établissements publics locaux : + 7 000 €

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,
POUR : 21 (dont 5 procurations)
CONTRE : /
ABSTENTION : /

VALIDE la décision modificative.

AUTORISE le Président à signer tout document administratif et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_07

OBJET : Désignation d'un membre pour siéger au CST du CDG74

Dans le cadre de la constitution du Comité social territorial rattaché au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Savoie, le Président de la CCVV a été sollicité afin de désigner un élu du Conseil Communautaire pour siéger au sein de cette instance.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 (dont 5 procurations)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

- Propose la candidature de Jean-Paul MUSARD, Président de la CCVV.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 074-247400047-20240708-202407_07-DE



Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bosson', with a long horizontal flourish extending to the right.

Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

A large, stylized handwritten signature in blue ink, possibly reading 'Musard', with a long diagonal flourish extending from the bottom right towards the center of the page.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_04

OBJET : Modification statuts « Môle, Brasses tourisme » et des représentants de l'intercommunalité.

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L.133-1 à L.133-10 et L.134-5.

Monsieur le Président rappelle les différentes étapes du travail réalisé qui conduisent aujourd'hui à instituer un Office du tourisme qui prend la forme d'une association sur le secteur Môle et Brasses soit sur 11 communes réparties sur deux Communautés de communes la CC4R et la CCVV pour la commune de Bogève.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue en date du 29 juin 2022, modifiant les statuts de l'association à savoir :

Article 1 : modification dénomination : Massif des Brasses devient « Môle et Brasses Tourisme » ;

Article 7 : limitation du nombre de pouvoir à 2.

Article 9 : Assemblée Générale 15 jours avant plutôt que 8 jours.

Article 11 : augmentation du nombre de représentant élus et de socio professionnels en gardant la même proportion (ouverture à toutes les communes du territoire)

Article 17 et 18 : ajout détails et mission du bureau

Article 21 : précision sur le mode de comptabilité.

Pour information , l'association Office du tourisme Môle et Brasses comprendre dorénavant :

- Des membres actifs adhérents de l'association
- Des membres de la CCVV : 2 sièges
- Des membres de la CC4R : 10 sièges
- Des personnalités morales ayant trait au tourisme (syndicat des Brasses) : 1 siège
- Des personnalités morales issues du monde socio-professionnel du tourisme : 8 sièges.

Au regard de ces modifications , il convient de modifier la désignation de l'intercommunalité au sein de l'association dont les membres sont les suivants :

- Patrick CHARDON
- Jean-Pierre DELAVOET

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 (dont 5 procurations)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

- PREND acte des nouveaux statuts de l'office du tourisme « Môle et Brasses » sous forme d'une association loi 1901.
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à sa création et à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Jean-François **BOSSON**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOËGE

Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAUTEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_02

OBJET : Admission en non-valeurs

M.MUSARD Jean-Paul, Président de la CCVV présente la demande du comptable du Trésor Public qui expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés pour un montant de 155.39 € .

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 21 (dont 5 procurations)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

DEMANDE que le trésor public arrête de poursuivre les démarches auprès des créanciers pour un montant de 155.39 € conformément à la délibération n°202212_13 du 12 décembre 2022.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

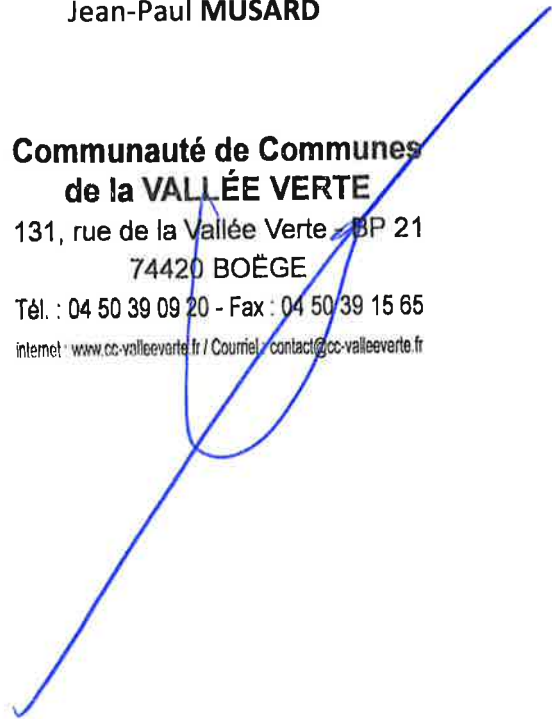
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**



**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleevarte.fr / Courriel : contact@cc-valleevarte.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_03

OBJET : Subvention et conventions « Môle, Brasses tourisme », « Syndicat des Brasses ».

Monsieur le Président rappelle aux élus du Conseil Communautaire que le Conseil Communautaire s'est prononcé en date du 10 juillet 2023 afin de renouveler les conventions d'objectifs des structures assurant la promotion du tourisme de la Vallée Verte.

Il rappelle également que le Conseil Communautaire avait délibéré lors de la même séance sur les montants suivants :

- Môle Brasses tourisme : 10 000€
- Syndicat des brasses : 10 000€

Considérant qu'il y a eu une erreur sur les montants proposés,

Considérant que les sommes devraient être les suivantes :

- Môle Brasses tourisme : 13 000€
- Syndicat des brasses : 7 000€

Considérant que le syndicat des brasses n'a pas perçu les 7 000€ attendus en 2022 du fait de cette erreur,

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 (dont 5 procurations)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

VALIDE la proposition du Président de verser les sommes ci-dessus aux deux structures.

VALIDE la proposition de verser les 7 000€ dus au syndicat des Brasses au titre de la promotion touristique de l'année 2022.

AUTORISE le Président à signer les conventions et tout document administratif, mandats et contrats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Jean-François **BOSSON**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_08

OBJET : Validation du règlement de concours de logo dans le cadre du réseau des bibliothèques.

Monsieur le Président présente le concours pour la création du logo du réseau des bibliothèques, Lire en Vallée Verte, ayant pour objectif de donner une identité au réseau mais également de faire connaître le réseau et lui offrir une visibilité auprès des habitants.

Le concours sera ouvert à tous les habitants de la Vallée Verte ayant plus de 15 ans.

Chaque participant sera autorisé à proposer plusieurs créations.

Le logo devra répondre aux critères suivants :

- Le nom « Lire en Vallée Verte » devra figurer dans son intégralité.
- Le logo proposé devra refléter les principales caractéristiques du territoire et du monde du livre.
- Le logo pourra prendre n'importe quelle forme et couleur.

- Le logo proposé devra pouvoir être décliné en version monochrome ou polychrome.
- La conception informatique est obligatoire (.jpeg, .jpg, .png, .bitmap, .tiff, .doc, .ppt, .pub, .pdf).

Les logos seront présentés de façon anonyme.

Le jury est composé de membres de la commission culture et de conseillers intercommunaux :

1ère étape : Première sélection faite par les membres de la commission culture.

2nde étape : décision finale du conseil communautaire.

Les logos seront présentés de façon anonyme.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 (dont 5 procurations)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

- VALIDE le règlement de concours du logo.
- AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Jean-François **BOSSON**

Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél : 04 50 39 00 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAUTEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_05

OBJET : Validation du règlement de cantine pour le restaurant scolaire de l'école maternelle de Boège.

Monsieur le Président présente le règlement de cantine pour le restaurant scolaire de l'école maternelle de Boège et demande aux élus du Conseil Communautaire de bien vouloir se positionner sur ce document.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 (dont 5 procurations)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

- **AUTORISE** le Président à signer et diffuser le règlement de cantine à qui de droit
- **AUTORISE** le Président à signer tout document administratif et mandats qui interviendront.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 074-247400047-20240708-202407_05-DE



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 28 juin 2024

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - ROCH Jacqueline - BOSSON Jean-François - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre - LETONDAL Vincent - GUIBERTI Frédéric - VAUDAUX Séverine - SAILLET Patrick - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles – VILLARET Bernard.

Absents excusés : VERDAN Julie - DUFOURD Pierrick - BONNET Pierre - SCHERRER Fabienne - DESBIOLLES Laurent - NAMBRIDE Christian.

Absents : BAUD-GRASSET Joël – BRON Marc.

Pouvoirs :

- Julie VERDAN donne procuration à Martine NOVEL
- Pierrick DUFOURD donne procuration à Jean-Paul COSTAZ
- Pierre BONNET donne procuration à Vincent LETONDAL
- Fabienne SCHERRER donne procuration à Emmanuel BOGILLOT
- Laurent DESBIOLLES donne procuration à Séverine VAUDAUX

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François

N°202407_06

OBJET : Annualisation du temps de travail des ATSEM : modification de la durée de service de 10 emplois d'ATSEM à temps non complet

Sur rapport de Monsieur le Président,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant disposition statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de 9 postes d'ATSEM, emplois permanents à temps non complet à 32,53/35^{ème} et 1 poste d'ATSEM, emploi permanent à temps non complet à 32,53/35^{ème} (au lieu de 34,60/35^{ème} actuellement). En

effet, le calendrier des jours fériés variant chaque année, le planning de travail peut être modifié de quelques heures.

Article 1 :

De porter, à compter du 01/09/2024, de 32,56/35^{ème} heures actuelles à 32,53/35^{ème} heures le temps hebdomadaire moyen de travail de 10 emplois d'ATSEM.

Article 2 :

D'inscrire au budget les crédits correspondants

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 (dont 5 procurations)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

- VALIDE ces modifications de la durée du service
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les contrats, arrêtés et les documents administratifs, techniques ou financiers, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Jean-François BOSSON

Le Président

Jean-Paul MUSARD

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr